

## COMPTE RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

### « Etudes préalables »

### 3<sup>ème</sup> réunion : 26/03/2014

Liste des participants :

<i>Nom</i>	<i>Organisme</i>
BENEDETTI Michel	Président charte qualité
BRICHE Bruno	CERIB
CANTAREL Laetitia	Charte Qualité LR
CLUZEL Philippe	AERMC
DAGNEAUX Héloïse	AZUR Environnement
DUBOIS Nicolas	Montpellier Agglomération (direction de l'eau)
MEYNADIER Hervé	CG30
TUAL Jérôme	Grand Narbonne

La Charte remercie le l'Agence de l'eau de Montpellier pour nous avoir accueilli dans ses locaux.

### **Contexte :**

Ce groupe sur les études préalables a été créé suite au groupe « attestation des travaux sous charte ».

En effet, le groupe « attestation des travaux sous charte » a décidé de joindre avec l'attestation, une check liste des points clefs d'un chantier sous charte.

Les études préalables (étude géotechnique, étude topographique et étude de l'habitat) étant les premiers points clefs de la charte et l'Agence de l'eau exigeant un rapport géotechnique pour le solde de ses subventions, un groupe spécifique aux études préalables a été créé.

Ce groupe doit formaliser ce qui doit être réalisé à minima pour une étude géotechnique et une étude de l'habitat.

Les documents relatifs à ce groupe de travail seront disponibles sur le site de la Charte Qualité Languedoc Roussillon « groupes de travail »

<http://www.chartes-qualite-lr.org/index.php?page=180>

Utilisateur : GTCHARTELR

Mot de passe : gtravail

### **A l'ordre du jour de cette réunion :**

- > finaliser l'enquête géotechnique à minima
- > Finaliser une étude de l'habitat à réaliser à minima

### **Résumé de la réunion :**

Les documents qui seront créés seront valables pour l'eau potable et l'assainissement.

- [Formaliser l'enquête géotechnique à minima](#)

La réunion a débuté avec les remarques envoyées par mail de M.MEDJANI et M.PENIN indiquant qu'il ne fallait pas rajouter des contraintes trop lourdes sur les collectivités et identifier les cas où l'étude géotechnique ne serait pas pertinente.

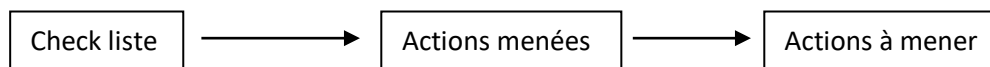
M.TUAL a appuyé sur le fait qu'il ne faut pas obliger systématiquement les études géotechnique pour que les collectivités puissent faire face au renouvellement de leurs réseaux.

L'Agence de l'eau a rajouté cette étude pour la demande de subvention car elle a souvent été sollicitée pour des réhabilitations de réseaux récents. Le problème peut donc venir de l'état du sol qui n'a pas été suffisamment appréhendé pour la bonne tenue de la canalisation.

L'objectif de cette nouvelle requête est aussi d'éviter les avenants non pris en charge par l'Agence de l'eau.

Le terme « enquête géotechnique » portant trop à confusion, le groupe a décidé d'utiliser, comme l'agglo de Montpellier, le terme de « caractérisation des sols ». Plus parlant, il n'y aura pas de confusion possible avec la norme géotechnique.

Cette caractérisation des sols sera sous forme de fiche avec la check liste établie lors de la 2eme réunion, les actions menées pour répondre aux questions et une colonne où le MOE indiquera les actions qu'il faudra mener.



Une notice explicative sera également disponible au dos (à faire par M.BENEDETTI et Mlle CANTAREL).

Cette fiche devra donc être remplie par le maitre d'ouvrage et le maitre d'œuvre puis remise à l'Agence de l'eau au moment de la demande de subvention. Ainsi l'Agence de l'eau s'assura que le MOA et le MOE se sont posés des questions sur l'état du sol au stade de l'avant projet.

Rappel des idées émises lors de la 2<sup>ème</sup> réunion (en rouge, les éléments rajoutés de la 3<sup>ème</sup> réunion)

1. Nature des travaux :
  - Création de réseaux (nécessite une étude géotechnique selon la norme NF P 94-500)
  - Réhabilitation en lieu et place de l'existant
    - Sans tranchées
    - Avec tranchées ouvertes
2. Interventions antérieures sur les tranchées concernées :
  - date
  - type de remblais **existant**,
  - matériaux utilisés,
  - présence de nappe
  - présence de roche
  - nature du sol environnant
3. Historique des travaux divers dans la zone concernée par l'opération
4. Désordres constatés par l'exploitant
5. Date du Schéma Directeur
6. Quels sont les différents maîtres d'ouvrages et les gestionnaires de voiries dans l'emprise du projet ? Sont-ils tous associés à l'opération ?
7. Autres travaux programmés sur l'emprise de l'opération ?
8. Prévoyez-vous des sondages dans le cadre des travaux ?
9. **Prévoyez-vous une étude géotechnique ?**

Il sera important de noter dans ce document qu'une étude géotechnique est nécessaire dans une majorité des cas.

▪ Formaliser une étude de l'habitat à réaliser à minima

Cette étude, qui n'est pas un critère dans l'attribution des subventions de l'agence de l'eau, fera l'objet d'une deuxième fiche. Cette étude est difficile à réaliser car elle nécessite une recherche auprès de chaque habitation, anciens plans...

Rappel des idées émises lors de la 2<sup>ème</sup> réunion (en rouge, les éléments rajoutés de la 3<sup>ème</sup> réunion)

1. Nature des travaux :
  - Création de réseaux
  - Réhabilitation en lieu et place de l'existant
    - Sans tranchées
    - Avec tranchées ouvertes
2. Historique de réalisation (dates):
  - Age du réseau
  - Schéma Directeur
  - Passage Caméra (pour l'assainissement, Norme 13-108 diagnostic de réseau)
  - ~~Positionnement des branchements et autres éléments,~~
  - Localisation des sorties, compteurs
  - Tests à la fumée,
  - colorimétrie,
3. Historique des travaux divers dans la zone concernée par l'opération
4. Désordres constatés par l'exploitant
5. Futurs projets d'aménagements : nouveau branchement dans une maison existante
6. Destination des terrains : ZAC, lotissement, nouvelle maison
7. Quels sont les différents maîtres d'ouvrages et les gestionnaires de voiries dans l'emprise du projet ? Sont-ils tous associés à l'opération ?
8. Autres travaux programmés sur l'emprise de l'opération ? télécom, voiries...

**L'ébauche de ces fiches sera présentée à l'Agence de l'eau pour validation puis diffusé au groupe de travail pour les finaliser fin avril, début mai.**

**Une fois ces fiches finalisées, le groupe de travail sur les études préalables sera clos et le groupe de travail « attestation des travaux sous charte » pourra continuer avec ces nouveaux éléments.**



## 3ème réunion groupe de travail "études préalables" 26/03/14

Nom	Entreprise	Mail	Signature
BRICHE Bruno	CERI B	b.briche@cerb.co	
DOBOSI Nicolas	Montpellier Agglomération Direction de l'eau	n.dobosi@montpellier-agglomeration.fr	
MEYNADIER H.	CG30	henri.meynadier@cg30.fr	
CLUZEL Philippe	GERNC	philippe.cluzel@gernc.fr	
DAGNEAUX Hélène	AZUR aménagement	azur_hid@orange.fr	
TUAL Jérôme	Grand Narbonne	j.tual@legrandnarbonne.com	
BEWERBER J.	Président Charlie	jean.beuberber34@guil.fr	
CANTAREL Laetitia	Verseau		